

HISTOIRE DE L'ENTENTE DE COMPLÉMENTARITÉ ET ÉVOLUTION DU COMITÉ MSSS-MEQ RÉGIONAL DU BSL

En résumé

Entente MSSS-MEQ destinée aux jeunes d'âge scolaire handicapés ou en difficulté d'adaptation

1990

Guide en vue d'une action concertée entre les CLSC et les organismes scolaires

1993

Le Bas-Saint-Laurent met en place les comités locaux et le comité régional



2003

Entente de complémentarité des services

Priorisation du PSII par le Comité national et formation d'un groupe de travail

2004

Dépôt d'un cadre de référence pour la mise en œuvre de l'entente. Le Comité régional MSSS-MEQ du BSL se donne le mandat de formation sur les PSII

2013

Dépôt du plan d'action

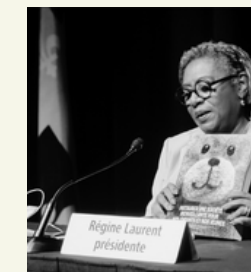
Le PSII doit être mis en place

2018

Pandémie

2020

Préparation et dépôt d'un projet d'embauche d'une personne dédiée au PSII



2021

Dépôt du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

2022

Une personne dédiée au développement du PSII devient une réalité